



MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL
RÉSUMÉ DU PLAN DE SERVICES
2007/08 – 2009/10

Mot du ministre



Un système de justice efficace est fondamental dans toute démocratie et est aussi essentiel pour assurer une société équilibrée, stable et prospère. À cet égard, le plan de service 2007/08 – 2009/10 vient consolider l'engagement du ministère à offrir aux Britanno-Colombiens un système de justice efficace. Il jette également un regard nouveau sur la transformation du système

de justice. Le tout se reflète dans l'introduction d'une nouvelle activité principale au ministère : la réforme du droit, qui nous permettra de poursuivre nos missions d'intégration, d'amélioration de l'efficacité et de prévention du crime au sein du système de justice.

En vue de répondre aux besoins des citoyens, le ministère entend collaborer avec les organismes de justice et de services sociaux et travailler également avec les collectivités afin d'établir des priorités en vue de créer des communautés plus fortes et plus sécuritaires.

Un système de justice intégré sera plus rapide, plus efficace et plus rentable et favorisera le dénouement équitable des causes qui lui sont soumises. Ce système aura obligation de rendre des comptes et permettra d'accroître la confiance du public envers le système de justice.

Notre plan de services est également le reflet de l'engagement continu du ministère à tirer profit de la richesse qu'apportent, tant sur le plan social qu'économique, la diversité culturelle et l'immigration. Le ministère entend travailler en partenariat avec les autres paliers de gouvernement afin d'accueillir les immigrants et de les aider à s'adapter à leur nouvelle vie dans notre province.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Wally Oppal'.

L'honorable Wally Oppal

Procureur général

et ministre responsable du Multiculturalisme

16 février 2007

Objectifs du ministère

Au sein du gouvernement, le ministère du Procureur général est responsable de l'administration de la justice, dirige la réforme du droit et assure les services juridiques qui garantissent une administration publique légitime.

En tant que ministre responsable du multiculturalisme, le Procureur général définit les orientations du

gouvernement en matière de multiculturalisme et d'immigration en assurant le financement de programmes et de services visant à attirer, à garder, à installer et à intégrer les nouveaux arrivants, et par le financement d'initiatives à caractère multiculturel ou visant à lutter contre le racisme.

Contexte stratégique

Le système de justice

Le système de justice est souvent perçu par les citoyens comme inaccessible, compliqué et inapte à répondre aux besoins du public. Les personnes œuvrant dans le secteur de la justice reconnaissent à présent que le système de justice a franchi un seuil critique et qu'il importe que tous ceux qui y participent travaillent ensemble afin que des changements puissent être entrepris.

Ce contexte constitue pour le ministère une occasion de contribuer à transformer le système de justice actuel afin qu'il devienne apte à protéger les droits de chacun par la recherche de solutions d'abord, qu'il soit capable de mieux répondre aux besoins du public et qu'il favorise des orientations et des mesures cohérentes et coordonnées parmi les divers intervenants du secteur, tout en respectant l'indépendance que doivent avoir des intervenants tels que les juges, les policiers et la Couronne.

Puisque le gouvernement fédéral est le seul à avoir juridiction sur le Code criminel, la réforme du système de justice pénale exige des efforts conjoints et continus du gouvernement fédéral et de toutes les provinces et les territoires.

Multiculturalisme et immigration

L'immigration permet à la province de bénéficier de travailleurs spécialisés et d'investissements, en plus de renforcer les relations avec les pays d'où proviennent les nouveaux arrivants. La Colombie-Britannique constitue une destination de choix pour les immigrants et les résidents temporaires, y compris les étudiants étrangers. En 2005, la province a d'ailleurs accueilli 17 p. cent de tous les nouveaux immigrants au Canada.

Offrir des services linguistiques et d'aide à l'installation qui contribueront à l'intégration des nouveaux arrivants tout en tenant compte de leur diversité pose des défis constants.

Un tel contexte constitue pour le ministère une occasion de faire preuve de leadership en matière de soutien aux immigrants, de promotion du multiculturalisme et de prévention du racisme.



Photo reproduite avec l'aimable autorisation de Doug Millar, d'Ottawa

Le système de justice

Vision

Une province gouvernée par la règle de droit, à l'aide d'un système de justice efficace desservant tous les Britanno-Colombiens.

Mission

Au sein du gouvernement, nous sommes responsables de la réforme du droit, de l'administration de la justice et de nous assurer que les affaires publiques sont administrées en conformité avec la loi.

Multiculturalisme et immigration

Vision

Des collectivités durables, sécuritaires, où il fait bon vivre, où les immigrants pourront mettre à contribution leur plein potentiel, d'où le racisme sera éliminé et dans lesquelles la diversité culturelle sera valorisée et saluée.

Mission

Au sein du gouvernement, nous sommes responsables de répondre aux besoins des immigrants et des réfugiés en matière d'installation et nous avons aussi pour tâche de promouvoir le multiculturalisme et d'éliminer le racisme.

Objectifs et mesures de rendement du ministère

Principal indicateur de résultats du système de justice

La sécurité des citoyens et un système de justice efficace constituent des priorités de premier plan pour le gouvernement et sont nécessaires pour assurer la stabilité sociale et la prospérité économique. Le ministère a déterminé que la confiance du public dans le système de justice constitue un indicateur clé d'un système de justice efficace.

Les principaux indicateurs de résultats ci-dessous viennent appuyer les quatre objectifs du système de justice. Ces indicateurs apparaissent tous les cinq ans dans un rapport de Statistique Canada, qui fait suite à une enquête sociale générale sur les activités et les perceptions des Canadiens. En 2008, Statistique Canada publiera un rapport comprenant les nouveaux résultats provinciaux de la prochaine Enquête sociale générale.

Principal indicateur	Mesure de base	Objectif 2007/08	Objectif 2008/09	Objectif 2009/10
Pourcentage de Britanno-Colombiens qui ont une très grande confiance ou une grande confiance envers le système de justice	50,2 %*	Maintien ou amélioration de la mesure de base	Maintien ou amélioration de la mesure de base	Maintien ou amélioration de la mesure de base

* Source des données : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 2003 sur l'engagement social, cycle 17.

Objectifs du système de justice

Objectif 1: Le ministère est un chef de file en matière de réforme du droit et de processus de justice novateurs

Objectifs :

- 1.1 Le ministère en tant que centre de promotion de la réforme du droit
- 1.2 Innovation dans les procédures de justice civile, criminelle et administrative
- 1.3 Le ministère innove dans la prestation de services juridiques

Le ministère n'a pas établi de mesures de rendement précises assorties de cibles pour l'atteinte de ces objectifs. Les mesures de rendement établies aux objectifs 2, 3 et 4 sont aussi des indicateurs de réussite pour ce premier objectif.

Objectif 2: Un système de justice pénale efficace

Objectifs:

- 2.1 Des processus de poursuite et d'appel équitables, impartiaux et justes
- 2.2 Les poursuites criminelles et les appels sont traités avec la rapidité voulue
- 2.3 Des programmes et services de justice à la fois sûrs et sécuritaires
- 2.4 Des services de justice pénale dignes de confiance
- 2.5 Une meilleure compréhension du système de justice pénale par les citoyens

Mesures de rendement de l'objectif 2	Mesures de base	Objectif 2007/08	Objectif 2008/09	Objectif 2009/10
Pourcentage de tous les Britanno-Colombiens âgés de 15 ans ou plus qui estiment que le tribunal pénal fait du bon travail en ce qui concerne :				
<i>l'administration rapide de la justice</i>	11%*	Amélioration des mesures de base	Amélioration des mesures de base	Amélioration des mesures de base
<i>l'aide aux victimes</i>	16%*			
<i>l'établissement de la culpabilité ou de la non-culpabilité d'un accusé</i>	22%*			
<i>l'assurance d'un procès juste et équitable pour l'accusé</i>	43%*			
Temps moyen de traitement des causes touchant :				
<i>le Code de la route</i>	220 jours	209 jours	198 jours	188 jours
<i>des adultes ou des jeunes</i>	189 jours	179 jours	170 jours	161 jours

* Source des données : Statistique Canada, Enquête générale sociale sur la victimisation (EGS), cycle 18, 2004. Ces résultats de base sont ceux qui se rattachent directement à la Colombie-Britannique.

Objectif 3: Des systèmes de justice civile et familiale efficaces

Objectifs:

- 3.1 Des procédures judiciaires accessibles et efficaces dans les tribunaux civils et en droit familial
- 3.2 Des services judiciaires accessibles en droit civil et familial en tant qu'alternatives aux tribunaux traditionnels
- 3.3 Un environnement sûr et sécuritaire pour résoudre les litiges civils et familiaux
- 3.4 Une meilleure compréhension des systèmes de justice civile et familiale par les citoyens

Mesures de rendement de l'objectif 3	Mesures de base	Objectifs 2007/08	Objectifs 2008/09	Objectifs 2009/10
Taux de satisfaction moyen des clients en médiation à la protection de l'enfance; sur une échelle de 5, 5 équivalant à « très satisfait ».	3	3	>3	>3
Taux de satisfaction moyen des clients en médiation aux petites créances; sur une échelle de 5, 5 équivalant à « très satisfait ».	4	>4	>4	>4
Taux de règlement des petites créances	>52%	>52%	>52%	>52%
Temps de traitement moyen pour :				
<i>les conférences pour le règlement des causes de petites créances</i>	170 jours	161 jours	153 jours	144 jours

Mesures de rendement de l'objectif 3	Mesures de base	Objectifs 2007/08	Objectifs 2008/09	Objectifs 2009/10
<i>les poursuites aux petites créances</i>	316 jours	300 jours	284 jours	268 jours
<i>les audiences en protection de l'enfance</i>	18 jours	17 jours	16 jours	15 jours
<i>les audiences en droit familial</i>	120 jours	114 jours	108 jours	102 jours
Proportion de la population provinciale habitant à moins d'une heure d'un tribunal	98%	98%	98%	98%

Objectif 4: Des services juridiques efficaces permettant au gouvernement d'administrer les affaires publiques en conformité avec la loi

Objectifs:

- 4.1 Des services juridiques rentables et de grande qualité pour le gouvernement
- 4.2 Une gestion proactive et stratégique des risques et des enjeux juridiques

Mesures de rendement de l'objectif 4	Mesure de base	Objectif 2007/08	Objectif 2008/09	Objectif 2009/10
Pourcentage de clients satisfaits du temps de traitement, de la qualité et de la cohérence des services	85%*	89%	Aucun sondage prévu	Aucun sondage prévu

* Résultats du sondage pour 2003/2004; sondage sur la satisfaction de la clientèle échelonné sur trois ans.

Objectif en matière de multiculturalisme et d'immigration

Des services plus efficaces pour l'installation et l'adaptation des immigrants, et des initiatives plus efficaces en matière de multiculturalisme et de lutte contre le racisme.

Objectif: Amélioration de l'installation et des résultats socio-économiques des immigrants

Mesures de rendement Multiculturalisme et immigration	Mesure de base	Objectif 2007/08	Objectif 2008/09	Objectif 2009/10
Pourcentage d'immigrants récents en formation linguistique qui ont une plus grande facilité à utiliser l'anglais	76%	78%	78%	78%
Nombre de collectivités ayant participé au programme du modèle de réaction aux incidents critiques (Critical Incident Response Model)	26	30	34	38

Budget du ministère

Principaux secteurs d'activité	2006/07 Estimations rajustées ¹	Estimations ² pour 2007/08	Projeté 2008/09	Projeté 2009/10
Dépenses d'opération (en 000 \$)				
Réforme du droit	1,293	5,253	4,000	5,000
Services de justice	95,430	96,717	97,644	98,620
Services des poursuites	93,616	94,360	94,991	95,438
Services judiciaires	127,374	133,719	136,153	136,898
Services juridiques	14,531	15,855	15,963	16,049
Multiculturalisme et immigration	7,710	9,206	9,643	10,154
Services exécutifs et de soutien	57,657	64,377	65,838	66,764
Judiciaire	60,894	62,334	62,546	62,848
Crown Proceeding Act	27,500	27,500	27,500	27,500
BC Utilities Commission	1	1	1	1
Compte spécial (Tuteur et curateur public)	10,453	10,453	10,453	10,453
Total	496,459	519,775	524,732	529,725

RESSOURCES

Pour plus de renseignements sur le ministère du Procureur général de la Colombie-Britannique, consultez notre site Internet au www.gov.bc.ca/ag (en anglais).

Vous pouvez aussi appeler Enquiry BC au 250 387-6121 (de Victoria) ou ailleurs dans la province, sans frais, au 1 800 663-78677

Ou encore écrivez à
 Division des communications
 Case postale 9206, succursale Gouvernement provincial
 Victoria (C.-B.) V8W 9J1

Pour en savoir plus sur cette question et sur les autres services du ministère, visitez le www.bcbudget.gov.bc.ca/2007/serviceplans.htm (en anglais)